

PROGRAMME DE FORMATION

Risque routier – Sécuriser son véhicule

La sécurité routière nous concerne tous que nous conduisons dans un cadre privé ou professionnel.

En statistiques, 5,3 millions de journées de travail sont perdues du fait des accidents de la route pour un coût estimé à 725 millions d'euros pour les entreprises (source CNAMTS).

La sinistralité liée aux déplacements impacte directement l'employeur qui, outre les enjeux financiers et humains, met en jeu sa responsabilité.

Il est nécessaire de remettre continuellement en question les conducteurs, il s'agit du but de cette sensibilisation.

Public et pré-requis

- Tout public
- Groupe de maximum 10 pers.
- Pas de pré-requis

Pour les **personnes en situation de handicap**, nous nous tenons à votre disposition pour étudier la possibilité de mettre en œuvre l'ensemble des aménagements personnalisés nécessaires à la réalisation de la prestation.

Durée

- 1 jour soit 7 heures

Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux

Méthodes et moyens pédagogiques

- Évaluation initiale et finale
- Études de cas
- Brainstorming
- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Ateliers d'exercice
- Parcours pédagogique
- Lunettes d'entraînement en situation de fatigue - nuit
- Vidéo
- 1 fascicule par stagiaire
- Formation dispensée en français

Intervenant

- Formateur expérimenté en Prévention du Risque Routier

Évaluation

- Évaluation continue et formative

Validation

Une Attestation individuelle de formation est remise à chaque stagiaire ayant participé activement à l'intégralité de la formation.

Objectif

Acquérir les compétences théoriques nécessaires à la prévention du risque routier.

Comprendre le risque routier pour assurer sa sécurité.

Savoir quoi faire en cas de panne

Contenu

INTRODUCTION

- Définitions : accident de trajet, accident de travail
- Statistiques accidents de circulation et risques liés à l'entreprise
- Règlementation : les dernières évolutions
- Documents nécessaires à la conduite

FACTEURS D'ACCIDENT

- Alcool, vitesse, distance sécurité, fatigue, téléphone
- Le danger, l'individu, le risque, la situation dangereuse, l'élément déclenchant
- Modélisation de l'accident

CONDUITE EN SECURITE

- Les contrôles indispensables
- Le conducteur (aptitudes, fatigue, formation, motivation)
- L'environnement (conditions climatiques, réseau routier)
- Le matériel (véhicule : adaptation, état, conformité, chargement)
- Les dépannages de 1^{er} niveau (sur autoroute/ hors autoroute)

CONDUITE A TENIR SUITE A UN ACCIDENT

- Protéger Alerter Secourir
- Remplir un constat d'accident à l'amiable

EFFET DE LA FATIGUE / NUIT SUR LA CONDUITE

- La théorie
- La pratique : mise en situation de fatigue / nuit (parcours d'obstacles)

CLOTURE

- Quizz d'évaluation de progression



À noter

Tout employeur est tenu de mettre en œuvre des mesures de prévention des risques routiers avec une obligation de résultat.

Depuis janvier 2017, les entreprises et administrations sont dans l'obligation d'indiquer aux autorités compétentes quel collaborateur se trouvait au volant de l'un de leurs véhicules en cas d'infraction au code de la route.